
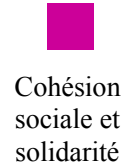
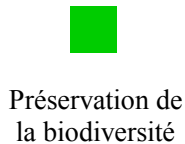
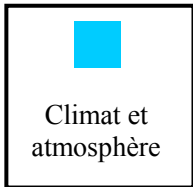


Action n°	Réduire la vitesse de la voiture en ville	 Action engagée
Axe 2	La place de la voiture en ville et les modes de déplacement doux	
Orientation	Améliorer et sécuriser le partage de la voirie pour tous	

Finalités du développement durable :



Contexte de l'action

Le déplacement est aujourd'hui une des questions essentielles dans les secteurs ruraux. Il permet le **lien social** et la **vie économique** d'un territoire. En même temps, le transport routier est l'un des secteurs le plus consommateur d'énergie. Les collectivités locales ont un levier d'action important puisqu'elles ont en charge l'aménagement des voiries. L'action consiste à limiter la vitesse de la voiture en ville via la réalisation d'aménagements de voirie comme la mise en place de zones 30, de ralentisseurs, de radars pédagogiques, etc. À nombre de voiture égale, la réduction de la vitesse contribue à la convivialité de la ville. Apaiser la vitesse est la première mesure pour favoriser des circulations douces et un premier pas vers le partage de la voirie.

Objectifs de l'action

L'objectif de l'action est de réduire la vitesse de la voiture en ville, de sécurisé l'ensemble des usagers de la voirie et de diminuer les pollutions sonores et les émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs chiffrés :

Suivant les indications de la signalétique dans les rues de Segré, si la vitesse moyenne des véhicules ne concorde pas, l'objectif est de réduire de 20% la vitesse moyenne des véhicules avec l'aide des aménagements mis en place.

Descriptif de l'action	Planning	Budget
Inclure systématiquement l'objectif de réduire la vitesse de la voiture dans les aménagements de voirie (ralentisseurs, zone 30, chicanes...)	A chaque rénovation de voirie	Surcoût occasionné (ex : radar péda = env. 3 500€)
Accompagner les changements de comportement en informant et en sensibilisation les automobilistes et les Segréens	A chaque rénovation de voirie	-

Service(s)	Elu (es) référent (es)	Partenaire(s) externe(s)
Pilote : Service Technique Associé(s) : La Police Municipale Service Communication	Membre de la commission DD : E. Parlant	Gendarmerie Conseil Général Prévention routière

Indicateurs de suivi (cf. fiche annexe)							
Indicateurs de suivi (en cumulé)	2010	2011	2012	2013	2014		
Nombre de rues limitées à 30 km/h	32	39	50	52	52		
Nombre de radars pédagogiques mis en place	1	2	3	3	3		
Nombre de ralentisseurs	16	20	21	25	29		
Nombre d'aménagements de voirie destinés à réduire la vitesse de la voiture	3	5	6	7	7		

Fiche annexe « Réduire la vitesse de la voiture en ville »

➤ **Nombre de rues limitées à 30 km/h**

Source : Arrêté de circulation pour l'ensemble de l'agglomération de Segré

Service : Police municipale / Commission Circulation

2010	32 rues	- Cf. Arrêté de circulation
2011	39 rues	- Rue Meignan - Rue Jules Ferry - Rue Fernand Rossignol - Rue des Hauts Saint-Jean - Rue Guilleux - Rue de la Roirie
2012	50 rues	- Court Pivert - Ernest Renan - Place Aristide Briand - Rue de la Madeleine - Rue Victor Hugo - Rue Hoche
2013	52 rues	- Route de Pouancé - Bd Charles de Gaulle
2014	52 rues	-

➤ **Nombre de ralentisseurs**

Source : Commission Circulation et Travaux et Services Techniques

Elu : Roland Godet

2010	16 ralentisseurs	- 8 mai 1945 : 1 plateau et 2*2 coussins berlinois - C. de Gaulle : 1*2 coussins berlinois - Verdun : 1 coussin berlinois dans la descente - Renan : 4 plateaux - Joubin : 1 plateau - Maingué : 1 plateau - Pasteur : 1 coussin berlinois - Quai Lauingen : 1 plateau
2011	20 ralentisseurs	- Rue Pierre Gendry : 2 plateaux - Rue des Hauts Saint-Jean : 2 plateaux
2012	21 ralentisseurs	- Rue du Rocher : 1 plateau
2013	25 ralentisseurs	- 1 rue des vents : cousin berlinois - 3 bd Léon Mauduit : cousin berlinois
2014	29 ralentisseurs	- Rue Gaston Joubin : 1 plateau - Rue Charles de Gaulle : 3 plateaux

➤ Aménagements de voirie destinés à réduire la vitesse de la voiture

Source : Commission Circulation et Travaux / Services Techniques

Elu : Roland Godet

2010	3 aménagements	- Rue de Maingué avec l'aménagement d'une écluse - Rue Ernest Renan avec l'aménagement d'un îlot central afin de réduire la largeur de la chaussée, quatre plateaux ralentisseurs et un giratoire - Quai Jean Jaurès avec le passage en zone 30
2011	5 aménagements	- Rue des Hauts Saint-Jean avec l'aménagement de chicanes et passage de la rue en zone 30 - Rue Pierre Gendry, meilleure sécurisation par la pose de chicanes
2012	6 aménagements	- Rue du Rocher : 1 écluse
2013	7 aménagements	- Route de Pouancé : 1 chicane
2014	7 aménagements	

➤ Réunion de concertation pour les aménagements de voiries

Source : Invitation – Standard Isabelle Saget

Service : Compte-rendu DGS – Frédérique Passelande

Date	Objet
08/09/2009	Projet aménagement de la Rue Ernest Renan
2010 (9)	Hauts Saint Jean (x2), Gendry (x3), Cloteau de la Minière, St Aubin du Pavoil, rue Pasteur, quartier Gare
2011 (5)	St Aubin du Pavoil, Extension Mairie (x2), Bois Eventard, Léon Mauduit
2012 (3)	St Aubin du Pavoil, Collecte des ordures, Léon Mauduit
2013 (2)	Charles de Gaulle (x2)
2014 (5)	Rue Lamartine (x3) + Route de Pouancé + N° de rue route d'Aviré

